

LIGUE DU BEARN DE PELOTE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ordinaire
2012**

PROCÈS-VERBAL

**Mairie de Morlaàs
Dimanche 4 novembre 2012**

SOCIETES	Représentées par MM.	Autres
Section Paloise	Cazadebat	
P. C. Orthézien	Etchemendy	Soulé - Urbistondo
Stade Salisien	Cassou	
Les Jeunes de St Martin Salies	Mme Lavie-Cambot	
P. C. Lourdais	Barzu	Nogaro
U. S. Sauveterienne	Castetbon	
P. C. Aspois	Absent	
P. C. Pardisien	Dubernet	
Navarrenx Pelote	Bordenave	
A. S. Baretounaise	Cazaux	
U. S. Coarraze-Nay	Lassus	Gouaillard - St Cricq
U. S. V. Gelosienne	Lacrampe	Iribarne -
P. C. Maslacquais	Hautbois	
S. O. Maubourguetois	Absent	
E. S. de Lembeye	Absent	
A. S. C. de Laroin	Procuration Peyraube	
Messier Sport Oloron	Absent	
Avenir de Bizanos	Lolibé	Chrisostome - Molbert - Latrubesse
ASPTT - Pau	Money	
P. U. Monassut	Lacoste	Moura
La Pala Gantoise	Labonne	
Foyer Rural de Mont	Absent	
P. C. D'Ossau	Sassoubre	
Morlaàs P. C.	Taïeb	Lagourgue - Peyrou - Cabanne
A. S. C. Pontiacq - Lamayou	Absent	
Lescar P. C.	Lagardère	
La Pelote Ogeuloise	Salle	Laberdesque
P. C. de L'Ousse	Morand	Cuyala-Pon
Beaumont Pau-Lotari	Procuration Lolibé	
Billère P. C.	Biben	Lagardère - Bounaud
P. C. Oloronais	Ducap	Nicolau - Mme Ducap
La Pelote Jurançonnaise	Mercader	Samperez
P. C. de Ger	Mme Barats	
Pelote Lasseuboise	Peyraube	
A. P. Burosienne	Absent	
Les Amis de la Pelote Serres Castet	Absent	
Pelote En Ortes	Absent	
C. P. B. B. - Moumour	Absent	
P. A. Lacq - Audéjos (affilié 2012 - pas de voix)	Absent	
	28 représentées : 170 voix.	
Total : 39 sociétés : 202 voix.		

En présence des invités :

M. Forté, Maire de Morlaàs
M. Hourmat, Directeur Départemental de la Cohésion Sociale
Mme Haïssaguerre, Conseillère Sport - DDCS
M. Junqua-Lamarque, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif
M. Pascassio-Comte, Président de la Fédération Française de Pelote Basque
M. Trébucq, Secrétaire Général de la Ligue Côte d'Argent de Pelote Basque
M. Bats, Président de la Ligue des Landes de Pelote Basque
M. Dassé, Secrétaire Général de la Ligue des Landes de Pelote Basque
M. Cazadebat, représentant Pyrénées Presse

Excusés :

M. Coillard, Conseiller Général du Canton de Morlaàs
M. Etcheverria, Chef de pôle Jeunesse, Sports et Vie Associative - DDCS
M. Rousset, Président du Conseil Régional
M. Labazee, Président du Conseil Général des Pyrénées Atlantiques 64
M. Laban, Direction de l'Education, Culture, Sport - Conseil Général des Pyrénées Atlantiques 64
Mme David, Chef de pôle Ressources Sportives - Conseil Général des Pyrénées Atlantiques 64
M. Vissières, Directeur du Centre Nelson Paillou
M. Pla, Directeur Technique National
M. Lacoste, Président de la Ligue D'aquitaine de Pelote Basque
M. Labadie, Président sortant de la Ligue Côte d'Argent de Pelote Basque
M. Garaïcoechea, Président de la Ligue Côte d'Argent de Pelote Basque, représenté
M. Goyenette, Président de la Ligue Île de France de Pelote Basque
M. Camino, Président sortant de la Ligue de Pelote du Pays Basque
M. Garayar, Président de la Ligue de Pelote du Pays Basque
M. Destailac, Comité Départemental de Pelote 64
M. Peyrat, Président de la Ligue du Nord de Pelote Basque
M. Abels, Président de la Ligue Provence Alpe Côte d'Azur de Pelote Basque
M. Maumet, Président de la Ligue Midi Pyrénées de Pelote Basque

Début de séance à 9h30.

Le Président M. Taieb du club local de Morlaàs accueille l'Assemblée Générale et présente le P.C. Morlaàs avec son projet d'inauguration du prochain trinquet en 2013.

Le Président C. Lagourgue ouvre la séance en remerciant le club local, le maire de Morlaàs et donc la municipalité pour son accueil. Il présente et remercie Mr Hourmat nouveau directeur de la DDCS et de Mr JF Pascassio-Comte Président de la FFPB.

Mr Dino Forté, maire de Morlaàs, présente le projet d'inauguration en 2013 du futur trinquet et la politique municipale en faveur de la jeunesse. Les installations fronton – mur à gauche et trinquet seront à disposition du club local et de la jeunesse afin aussi d'aider au développement de la Pelote en Béarn.

Le Président Lagourgue présente à l'approbation de l'Assemblée Générale le Procès Verbal de l'Assemblée Générale 2011. Celui-ci est approuvé à l'unanimité. Il propose ensuite une minute de silence en mémoire des disparus récents que la Ligue a bien connu et plus particulièrement Frédéric Gastigar, Michel Gélizé et Pierre Etcheberrigaray mais aussi les autres dirigeants de clubs moins connus.

E. Ducap (Secrétaire Général de la Ligue) procède à l'appel des sociétés et des porteurs de voix. Il déclare que le quorum étant atteint la séance peut donc se tenir normalement.

28 clubs présents ou représentés pour 170 voix portées sur 202 que compte la Ligue du Béarn.

Christian Lagourgue lance l'Assemblée Générale par son mot d'introduction figurant au rapport moral.

« Nous sommes au terme du Mandat qui nous a été confié en novembre 2008. Le moment est donc venu de faire le bilan de ces quatre années de fonctionnement

Au point de vue sportif.

Le fonctionnement du Comité Directeur a été particulièrement perturbé par la disparition de trois de ses membres, par la démission de certains et par des problèmes de disponibilité pour d'autres. Malgré ces événements, c'est grâce à l'investissement plus important des autres membres élus et grâce au travail des responsables des sous commissions de spécialité, que nos championnats ont dans l'ensemble connu des déroulements satisfaisants. Je tiens à les remercier particulièrement pour tout le travail qu'ils ont accompli.

Le bilan moral et le bilan sportif seront largement commentés par notre secrétaire Général Eric Ducap et par notre président de la Commission Sportive Générale Alain Castetbon. Je voudrais, par rapport à l'aspect sportif, que nos joueurs considèrent que notre fédération est une fédération de compétition et non pas une association de loisir et qu'à ce titre il faut en respecter les règlements, avec toutes les contraintes que cela impose, et qu'il faut respecter le travail des commissions, des dirigeants, des arbitres et le public en honorant les convocations quand elles sont établies.

Au point de vue développement Administratif et comptable

La refonte du site Internet et les modifications de l'hébergement chez 1&1

En 2009, une offre d'hébergement mieux adaptée aux besoins du nouveau site internet a été choisie chez 1&1

D'autre part un nouveau site a été créé avec 3 fonctionnalités principales :

Le programme du weekend mis en ligne le mercredi ou le jeudi

Les résultats du weekend mis en ligne le lundi midi ou mardi

Les calendriers des championnats classés par spécialités

Depuis son ouverture, le 17 février 2009, le site a reçu plus de 200 000 visiteurs (chiffre octobre 2012)

Le téléphone, le fax et l'accès à l'internet :

En 2009, l'étude des besoins de la ligue a fait apparaître que les offres d'abonnements de France Télécom et d'Orange étaient anciennes, surdimensionnées ou inutilisées, coûteuses ou d'un rapport qualité prix médiocre.

L'évolution des technologies et des offres ont permis de faire des choix mieux adaptés aux besoins de la ligue et de réaliser des économies substantielles de l'ordre de 900 € par an.

La réorganisation de la comptabilité :

- Constitution d'un dossier sur l'organisation de la comptabilité :

* répartition des tâches entre le trésorier, le trésorier adjoint et la secrétaire

* procédures d'enregistrement comptable avec schémas-types d'écritures

* classement des documents justificatifs

- Mise en place de la comptabilité informatisée : achat d'un portable dédié à la comptabilité, installation d'un nouveau logiciel comptable, formation du trésorier adjoint.

Je tiens à remercier tout particulièrement André Gouaillard pour avoir pris en charge cette lourde responsabilité et Michel Urbistondo pour avoir accepté de le seconder dans cette mission.

Le système informatique :

- Paramétrage des ordinateurs pour un fonctionnement en réseau intranet

- Organisation d'un système de sauvegarde des données du secrétariat : utilisation d'un disque externe, installation et planification d'un logiciel de sauvegarde

- Réorganisation de l'arborescence du disque dur interne du secrétariat

Le secrétariat :

Un gros travail de réorganisation du secrétariat a été mené par Alexandra au niveau du classement et au niveau de l'utilisation de l'outil informatique.

Le règlement sportif de la Ligue :

Les règlements sportifs de la ligue ont connu une évolution importante. Un très gros travail a été mené en commission pour les clarifier et les adapter au mieux à nos compétitions.

Au point de vue développement sportif

La construction de nouvelles structures :

La ligue du Béarn profite maintenant d'un bon nombre de structures pour accueillir ses championnats.

De nouvelles installations ont été construites :

Le fronton place libre de Morlaàs

Le fronton place libre de Lons

Le complexe de pelote de Pardies

Le développement du corps arbitral de la ligue :

La ligue bénéficie d'un groupe important de juges arbitres dont elle peut être fière. Cinq nouveaux juges arbitres ont obtenu le diplôme fédéral à la session de juin 2012. Cela porte à 44 le nombre de juges arbitres fédéraux.

Je suis particulièrement fier d'eux, pour l'image qu'ils donnent de notre pelote et de notre Ligue, tout ceci bénévolement. Ils méritent notre respect et nos encouragements.

Aide à la structuration de nos clubs :

L'aide à la structuration des clubs était l'un des objectifs majeurs de cette mandature.

Pour atteindre cet objectif, la ligue a consacré ses efforts sur deux actions :

-Dotation en matériel.

Les clubs ont reçu une dotation matérielle sous la forme de bon d'achat en fonction des réponses à l'enquête « Label Club Formateur Ecole de Pelote Ligue du Béarn » et en fonction du nombre d'équipes de jeunes engagés dans les spécialités internationales des divers championnats de Ligue.

-Formation des bénévoles des clubs.

La ligue organise des stages de formation à destination des bénévoles de nos clubs afin de leur donner les moyens pédagogiques pour prendre en charge les écoles de pelote. Un stage Brevet Fédéral 1er degré sur 4 journées est en cours de réalisations. 19 candidats s'y sont inscrits, ce qui montre la prise de conscience des dirigeants pour assurer l'avenir de leur club. Il faut noter que tout ceci ne pourrait se faire sans l'aide de la DDCS et du Conseil Général.

La création d'un emploi de Conseiller en développement :

Cette création d'emploi que j'ai personnellement initié et que le Comité Directeur a voulu porter dans les projets de la ligue doit concrétiser notre volonté de développement. Les fonds propres de la Ligue, fruit du travail de ses membres lors des championnats du Monde, et l'aide des institutionnels rendent ce projet réalisable. Le projet est matérialisé par une Convention Tripartite pour la réalisation d'une mission d'accompagnement individuel dans le cadre du Dispositif Local d'Accompagnement entre : Sport Pyrénées Emploi 64 - Porteur du DLA sur les Pyrénées Atlantiques - Le Cabinet Senscible Représenté par Monsieur Frédéric BOBST, Consultant - L'Association Ligue du Béarn de Pelote Représenté par son Président

Objectif du Projet :

Développer la pratique de la pelote sur son territoire.

-Aider les clubs à se structurer pour assumer la filière sportive (Formation, Ecole de Pelote, Championnat, Orientation vers Elite)

-Maillage du territoire (Clubs et Installations)

-Développer la compétence technique dans les associations

-Soutenir la dynamique de dirigeants bénévoles

-Information et formation des dirigeants sur la réglementation de l'ensemble des disciplines

Le projet maintenant réalisé administrativement est le résultat de réunions du groupe de travail composé d'Alain Castetbon, André Gouaillard, Michel Urbistondo, Claude Morand et Christian Lagourgue. Il appartiendra au nouveau Comité Directeur de se prononcer sur la réalisation de l'embauche et de choisir son futur titulaire.

Des faits marquants du mandat :

Coupe d'Europe 36m 2009

Pour la première fois à Pau, la Ligue du Béarn de Pelote Basque a organisé la Coupe d'Europe des clubs en Mur à Gauche 36m les 25 et 26 juillet 2009. Cette manifestation, réalisée grâce à la volonté de la nouvelle équipe dirigeante de la Ligue du Béarn, a été une grande réussite et a constitué un bon prélude à l'organisation des Championnats du monde de 2010.

La réussite du Championnat du Monde de Pelote en 2010

La ligue s'est complètement investie dans l'organisation du Championnat du Monde de Pelote en 2010 aux côtés des nombreux bénévoles. Une préparation longue et minutieuse, une coordination exemplaire ont donné le résultat escompté : une réussite exceptionnelle en termes de performances sportives, de fréquentation du public, d'ambiance, de convivialité et aussi en termes financiers puisque la Fédération, la Ligue et les clubs organisateurs ont pu constituer des fonds de réserve substantiels.

Quelques chiffres qui marquent : 19 nations - 630 athlètes et dirigeants - 340 bénévoles - 1450000€ de budget

La fierté d'avoir participé à la réussite de cet évènement unique est notre plus belle récompense.

Mon souhait est que ces Championnats du Monde, organisés sous cette forme, puissent perdurer.

J'adresse un grand merci à toute l'équipe du Centre Nelson Paillou et en particulier son Directeur, Olivier Vissières, qui nous a permis d'organiser ces Mondiaux dans d'excellentes conditions.

La participation de la ligue à l'organisation des championnats du Monde Espoirs de Pelote à Tarbes en nov 2012
Le Président et le Trésorier de la Ligue du Béarn font partie du comité d'organisation du Championnat du Monde Espoir à Tarbes. Des bénévoles Béarnais qui ont participé aux Championnats du Monde de Pau en 2010 sont également impliqués dans différents postes.

L'organisation de l'échange transfrontalier avec la Fédération de Navarre de Pelote

Dans le cadre des échanges transfrontaliers entre le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et le Gouvernement de Navarre il a été décidé du développement de la coopération bilatérale transfrontalière dans le domaine du sport entre le territoire de Navarre et des Pyrénées-Atlantiques,

Considérant la volonté d'encourager des projets communs favorables au développement de la pelote et à l'augmentation des échanges entre les techniciens sportifs de l'espace transfrontalier, entendu comme une continuité territoriale basée sur une identité partagée, il a été convenu de ce qui suit :

-Etablir des actions de collaboration afin de renforcer et d'étendre la pratique de la pelote sous une identité transfrontalière

-La mise en place d'un programme d'actions annuel qui assurent une continuité et un développement sur le plan sportif, organisationnel des deux partenaires.

-Un accord pour formaliser leur coopération au travers d'une Convention de Collaboration conformément aux stipulations suivantes.

Cette convention a été signée le 6 septembre 2012 au siège de la FIPV à Pampelune.

Le premier échange appelé « Intercambio de pelote » s'est déroulé les 14, 15 et 16 septembre à Pau avec un très bon niveau technique et une très belle convivialité. Personnellement je pense qu'il faut continuer ce genre d'expérience il appartiendra à la nouvelle équipe qui dirigera La Ligue du Béarn d'assurer la suite de ces échanges. J'adresse mes remerciements particuliers à Eva Lamothe, responsable du pôle transfrontalier au Conseil Général et à Olivier Vissières, responsable du Réseau Sport 64, qui ont permis la concrétisation de ce projet.

La participation de la ligue à l'élaboration d'un fond documentaire sur le thème de la Pelote

Dans le cadre du partenariat initié en 2011/2012 entre le Centre Nelson Paillou et la Bibliothèque Départementale des Pyrénées Atlantiques (BDPA) le thème de la Pelote Basque a été choisi.

La ligue participe à l'élaboration de ce projet dont les objectifs sont :

-Proposer aux bibliothèques du département un cycle d'animations complet sur le sport

-Mettre à disposition des bibliothèques et de leurs secteurs des compléments de collection -concernant le sport, en l'occurrence la Pelote Basque

-Renforcer le partenariat entre le centre Nelson Paillou et la BDPA et inclure de nouveaux partenaires : associations culturelles, clubs sportifs

Public visé : Tout public individuel et collectivités (écoles, clubs sportifs, collèges, centre de loisirs etc.).

Actions possibles : Rencontres, conférences, Expositions, Ateliers, Complément de collections (livres, affiches etc.), Concours. Pour cette action il faudrait également que la nouvelle équipe s'implique. Personnellement je continuerai cette aide à titre bénévole

La recherche des financements

Un des faits marquants, est la demande et l'octroi de l'agrément Jeunesse et sport à la Ligue du Béarn. Ceci permet maintenant à la ligue de pouvoir constituer un dossier CNDS et de pouvoir bénéficier des subventions qui y sont liées. Ces subventions permettent de financer les projets sportifs : aides aux écoles de pelote, formation etc. ...

La représentation de la ligue aux instances fédérales, régionales et départementales de la pelote

La ligue s'est efforcée d'être présente dans toutes les instances où sa présence était normale et nécessaire

La Ligue d'Aquitaine

La ligue a toujours été présente dans cette instance reconnue de la fédération. Au-delà des réunions normales, je suis heureux de l'ambiance qui a régné dans l'équipe « Formation Juges Arbitres de la ligue d'Aquitaine » dont le travail important réalisé servira à la commission fédérale des juges arbitres.

Je veux remercier ici Alain DASSE et Christian LABADIE pour la qualité des relations que nous avons eues...entre hommes de caractère...

Le Comité départemental

De nombreuses réunions de travail, une belle évolution des stages d'Arette et une forte implication sur l'évolution du CNDS. Je suis très heureux de l'entente et de l'ambiance de travail qui ont régné durant ces quatre ans et je veux remercier tout particulièrement les dirigeants de la Ligue du Pays Basque Adrien Camino et Jacques Destailac pour leur implication ainsi que nos deux agents Aurore CASET et Jeff BIRABEN.

Le Conseil Général

Les relations entre le Conseil Général et la Ligue du Béarn sont excellentes. Evidemment nous voudrions en avoir toujours plus pour en faire plus mais je crois que le niveau de subvention atteint permet de voir l'avenir avec optimisme puisque grâce à cette subvention, la ligue peut envisager le recrutement d'un agent de développement. Je remercie particulièrement Claude LABAN et Sylvie DAVID pour la qualité de nos relations et pour l'aide qu'ils nous apportent. Merci Sylvie pour tout le temps et le travail que vous nous avez accordé pour faire évoluer nos structures et notre pelote.

La Direction Départementale de la Cohésion Sociale

Là aussi il y a eu une très forte implication de la Ligue. Nous faisons partie des 14 Comités départementaux à qui il a été demandé de servir de « Cobaille » pour la mise en place de la nouvelle évolution du CNDS (tête de réseau...etc.). De très nombreuses réunions de travail, une collaboration et une aide précieuse pour la constitution des dossiers CNDS. Une aide pour la modification des statuts. Enfin un climat de confiance qui va se matérialiser, je l'espère, par le financement sur 4 ans de l'embauche d'un agent de développement à la ligue du Béarn. Je veux remercier ici Monsieur Berlemont, et lui souhaiter le meilleur dans sa nouvelle affectation et souhaiter la bienvenue à Franck HOURMAT dans son nouveau poste. Je tiens à remercier Philippe ETCHEVERIA pour son soutien et je remercie plus particulièrement la « travailleuse de l'ombre » Chrystelle HAISSAGUERRE pour sa discrète mais très précieuse collaboration. Chrystelle, ta coopération et tes conseils précieux nous ont permis de faire un sacré bond en avant pour la pelote. Je t'en remercie au nom de tous.

Le C.E.R. *La ligue a été présente à toutes les réunions du CER. Sa représentativité a été assurée par Alain Castetbon.*

Les Mairies et les clubs

Merci à tous les clubs et à toutes les mairies qui reçoivent gratuitement la ligue du Béarn pour l'organisation des ses parties de phases finales de championnat. Notre budget de fonctionnement ne pourrait pas être en équilibre si nous n'avions pas cette gratuité. Le budget location pour certaines ligues atteint la somme de 12000 à 15000€...on peut apprécier l'aide apportée à la Ligue par ces clubs et ces municipalités.

Mécènes

Je veux remercier les personnes qui ont voulu soutenir financièrement la ligue dans l'anonymat. Le montant des dons atteint 5000€ cette année. Considérant notre budget de fonctionnement cette somme constitue une manne exceptionnelle pour la ligue. Qu'elles sachent que cet argent sera bien utilisé et que la ligue leur en est très reconnaissante.

Les Assemblées Générales

La ligue a toujours été représentée lors des Assemblées Générales des Ligues voisines et des Assemblées Générales des clubs de la Ligue quand nous y avons été invités. La présence aux Assemblées Générales de Ligue est toujours instructive, il est toujours bon de savoir ce qui se passe ailleurs.

La présence aux assemblées Générales des clubs me paraît encore plus importante car si on y va ce n'est pas toujours pour y recevoir des compliments...mais c'est aussi une occasion importante de faire passer nos messages en termes de fonctionnement et d'objectifs. Personnellement j'ai toujours apprécié ces moments privilégiés et je vous encourage à les pérenniser.

Les finales Championnats de Ligue et Championnats de France

Je me suis toujours efforcé de représenter le Comité Directeur lors des finales des Championnats de Ligue et des Championnats de France ceci que ce soit pour les seniors, les féminines et les jeunes. Je sais que tout le monde ne bénéficie pas de la même disponibilité que moi, mais j'encourage les membres du futur Comité Directeur et surtout du bureau à être bien présents lors de ces manifestations. Au-delà du fait de remettre des récompenses, notre présence témoigne de l'importance que l'on veut donner à nos compétitions.

Secrétariat

Merci et Bravo à Alexandra pour la qualité de son travail et pour l'aide qu'elle apporte à tous les membres qui travaillent pour que la Ligue du Béarn effectue au mieux sa mission dans l'intérêt des clubs et de la pelote « Béarnaise » en général. Une reconnaissance particulière pour Alexandra qui sera matérialisée par une prime bien méritée.

Pour conclure, je ne sais pas et je ne dirai pas si ce mandat a été réussi ou non, les gens apprécieront par eux même, mais sachez que toute l'équipe a donné le meilleur pour réussir dans sa mission. Je les remercie à tous pour m'avoir supporté et pour avoir mené leurs tâches jusqu'au bout dans l'intérêt général de la pelote.

Personnellement vous m'avez donné l'occasion de vivre quelque chose d'intense et d'extraordinaire, je vous en remercie tout comme je vous remercie à tous pour la confiance que vous m'avez témoignée.»

Présentation du Rapport d'Activité qui est adopté, par la suite, à l'unanimité.

E. Ducap (Secrétaire Général) remercie très sincèrement le Président C. Lagourgue pour l'engagement qu'il a mis au service de la Pelote et souligne que sans lui, la Ligue n'aurait pas réussi à se hisser au niveau atteint. Il demande à l'Assemblée de saluer ce travail et cet engagement.

Beaucoup d'éléments du fonctionnement et des manifestations ayant déjà été déclinés dans le rapport moral du Président, E. Ducap propose une présentation très rapide compte tenu que les documents présentés ont été envoyés par mail à tous les clubs et distribués ce jour.

Sur les Effectifs : 2600 licenciés, au 1^{er} janvier 2012 – 18 de moins qu'en 2011 - 41 sociétés affiliées à la Ligue du Béarn - Les catégories seniors, juniors, minimes, benjamins et poussins sont à la baisse. On peut constater une progression en cadets. La licence loisirs progresse.

Sur le Fonctionnement Administratif de la Ligue : Les diverses missions incombant au secrétariat sont menées à bien grâce à la bonne entente et la collaboration entre les différentes personnes concernées ; Mlle Alexandra Bounaud assure la diffusion de tous les documents nécessaires à la bonne marche des compétitions ; Elle est présente au siège de la Ligue du lundi au vendredi et gère le quotidien à la satisfaction générale.

La gestion efficace et précise des finances est une véritable assurance pour l'avenir de la Ligue du Béarn et donc indirectement pour celui des clubs béarnais. L'implication quotidienne du Président C. Lagourgue dans le fonctionnement administratif de la Ligue a permis de vivre sereinement la mission qui incombait à la Ligue sur cet exercice comme sur les précédents.

Sur le plan Sportif en Béarn : 14 Spécialités ont été pratiquées par les clubs de la Ligue en 2011-2012 - 4 avec le Pays Basque et 1 avec les Landes - Ce sont 1048 équipes et 170 joueurs individuels qui auront disputés 109 championnats du Béarn pour la saison 2011-2012. 20 équipes auront porté les couleurs Béarnaises dans 14 Championnats du Pays Basque ou Landes. Pour la saison 2011-2012, il aura fallu 27 journées de Finales pour attribuer les titres Béarnais en 11 lieux différents. L'organisation aura été assurée par 11 sociétés.

Le palmarès démontre que 30 sociétés sont représentées en finales 26 se partagent les 116 titres Le P. C. Oloronais conserve la tête du classement, il devance Pelote Lasseuboise et la Section Paloise. Lendresse arrive au pied du podium.

Sur le plan Sportif en National :

25 Titres nationaux pour la Ligue (soit 6 de plus, 19 pour la saison 2010-2011). La saison 2011 - 2012 est l'une des meilleures depuis 1986. 15 clubs ont représentés la Ligue du Béarn en championnat de France hiver et été. Le P. C. Oloronais devance sur le podium des résultats nationaux Pelote Lasseube puis la Section Paloise.

A. Castetbon, pour la commission Sportive Générale, indique que l'apparition des nouveaux complexes a facilité leur déroulement et peu de problèmes ont été enregistrés si ce n'est le cas de la superposition des championnats de ligue avec le début des championnats fédéraux particulièrement chez les jeunes. La raison principale est la connaissance tardive des dates fédérales même si cela va mieux en ce début de nouvelle saison.

1- En trinquet, hors mis le xare, les compétitions sont en pleine expansion en ligue tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Chez les jeunes notamment domination des jeunes béarnais qui sont parfois les seuls à pratiquer des disciplines internationales comme la paleta cuir.

2- En « mur à gauche », la nouvelle spécialité tête à tête à baline a rencontré un grand succès et a vu les béarnais être présents dans les finales Nationale A et Nationale B (défaite en A et victoire en B). Les autres spécialités de « mur à gauche » ont vu de nombreux participants hors mi la pala corta que l'ont peut estimer en danger aujourd'hui.

3- En place libre, la grosse pala a été bien relancée. A paleta gomme léger mieux, particulièrement en niveau mais la spécialité est encore malade. A grand et petit gant le nombre de participants diminue d'année en année. Un seul club reste en grand gant (Section Paloise) et en petit gant les places fortes de la spécialité sont ébranlées. « Béarn, ton osier fout le camp » alors qu'il constituait l'un des plus beaux fleurons.

Les 2 autres soucis viennent du manque de candidats pour l'organisation des finales béarnaise et du peu d'investissement des responsables de clubs pour le remplissage correct des feuilles de scores. Un problème récurrent mais qui s'aggrave, il est urgent que les feuilles de scores deviennent mieux exploitables par la Ligue.

Représentation béarnaise en sélections ou à l'international

XV^{èmes} Championnats du Monde Cesta Punta Professionnel - du 2 au 10 septembre 2011 à Hossegor : Laurent ALLIEZ - Section Paloise - 4^{ème} place.

VII^{èmes} Tournoi International « Gran Premio International Trofeo Ciudad Pamplona 2011 » - du 1^{er} au 4 décembre 2011 à Pampelune : A Xare - Olivier LABERDESQUE - Section Paloise - Médaille d'Or.

Coupe d'Europe des clubs en fronton 30 mètres - du 7 au 8 juillet 2012 à Ger : à Paleta gomme creuse individuel - Kévin PUCHEUX - Pelote Lasseuboise - Médaille d'Or - A Frontenis - Kévin PUCHEUX et Aritz AZPEITIA - Pelote Lasseuboise sont demi-finalistes.

Vèmes Coupe du Monde en trinquet - du 28 août au 1^{er} septembre 2012 à Pampelune : à Xare - Olivier LABERDESQUE - Section Paloise - Médaille d'Or.

Les Partenaires de la Ligue : sans lesquels la Ligue aurait de grandes difficultés à fonctionner notamment sur le plan financier. Nous adressons des remerciements à nos Partenaires et Annonceurs pour la confiance qu'ils nous témoignent : Conseil Général des Pyrénées Atlantiques – Conseil régional d'Aquitaine - Direct .Départementale .Cohésion .Sociale des Pyrénées Atlantiques La FFPB - Le Comité Départemental de Pelote Basque - La Ville de Billère – Pyrénées Presse / ÉCLAIR PYRÉNÉES - Et puis Les municipalités, les Clubs et les Responsables de Trinquets et Frontons qui mettent les installations à disposition gratuitement.

Présentation du Rapport Financier qui est adopté, par la suite, à l'unanimité.

André Gouaillard, Trésorier Général de la Ligue du Béarn

"Les comptes font apparaître un résultat excédentaire de 45 050,66 €.

Ce résultat s'explique par des versements non-prévus, 20 000 € du Comité Départemental, 17 431 € du Comité d'organisation des Championnats du Monde 2010, 5530 € de dons de mécènes, et par une augmentation de 4000 € de la subvention du Conseil Général. Sans ces rentrées de trésorerie, le résultat serait déficitaire de 1 910 €.

La trésorerie passe de 129 754,43 € au 31 octobre 2011 à 170 509,56 € au 31 octobre 2012.

Elle se décompose ainsi :

4 100,52 € sur le compte courant

76 695,22 € sur le livret A

89 713,82 € sur le 2ème livret

Le bilan détaillé au 31/10/2012 appelle les remarques suivantes :

A l'actif du bilan :

Des créances représentant des appels de cotisations, engagements ont été réglés entre le moment où l'exercice a été clôturé et la date de l'Assemblée Générale. Pour le club de Morlaàs, il s'agit par contre d'une erreur qui sera rectifiée comptablement.

Concernant le compte 441 (4 800 €), il s'agit d'une subvention du Conseil Général à recevoir, notifiée par écrit mais non encore versée.

Concernant le compte 458 Associations produits à recevoir (161,06 €), il s'agit des participations des candidats à la première journée du Brevet Fédéral 1 (6 octobre 2012) qui n'ont pas été facturées par la ligue. La raison est que la ligue a choisi de demander la totalité du paiement, 644,74 €, à la fin de la 4ème journée, le 15 décembre. Le but est donc de faire apparaître dans les comptes de l'exercice actuel, le produit de la première journée soit 644,74 / 4 = 161,06 €.

Concernant le compte 486 Charges constatées d'avance : 1232 € : il s'agit des repas des journées des 10 nov , 1er dec, et 15 déc qui ont été payés à l'avance et qui ne concernent donc pas l'exercice actuel. Le but est donc de soustraire cette charge des comptes de l'année en cours pour la faire apparaître sur l'exercice qui est concerné, c'est à dire l'exercice 2012-2013.

Au passif du bilan :

Concernant le compte 158 Autres provisions pour charges (600 €) : il s'agit d'une estimation des frais de déplacement pour la prochaine journée de rencontres qui sera organisée par la Navarre à Pampelune dans le cadre de l'Intercambio.

Concernant le compte 408 Fournisseurs - Factures non parvenues (524.50 €) : Il s'agit :

1/ des frais d'intervention de JF. Biraben pour la journée de formation au Brevet Fédéral 1 qui s'est déroulée le 6 octobre 2012, pour lesquels la ligue n'a pas encore reçu la facture. Soit 236.50 € qu'il faut faire apparaître dans l'exercice 2011 -2012.

2/ Des repas de l'Intercambio du 15 septembre 2012 qui n'ont pas été encore facturés par le Centre Nelson Paillou, soit 288 €.

Donc $236.50 + 288 = 524.50$ €

Concernant le compte 421, il s'agit de la dette relative au salaire net du mois d'octobre 2011, qui ne sera viré que le 2 novembre, sur l'exercice 2012-2013.

Concernant le compte 430, il s'agit de la dette relative aux cotisations sociales qui ne seront versées que début janvier 2013.

Le compte de résultat détaillé de l'exercice 2011-2012 appelle les remarques suivantes :

Dans les charges :

Le compte 604 concerne l'intervention de M. Cazenave pour la journée de formation au BF 1 du 6 octobre 2012, soit 345.60 €

Le compte 62341 concerne exclusivement les bons d'achat achetés au fabricant de palas RStA puis distribués aux associations au titre de l'aide aux écoles de pelote.

Le compte 6261 concerne les frais de téléphone par internet plus les frais d'accès à internet chez Orange. Le forfait de 720 € / an a été dépassé de très peu, ce qui prouve une bonne adéquation de ce forfait aux besoins de la ligue.

Le compte 6263 concerne les frais de ligne fixe utilisée pour le Fax et pour le téléphone de secours.

Je fais remarquer qu'en 2009, les frais de téléphone plus internet s'élevaient à 2076.99 € contre 1067,91 € actuellement, soit une économie de près de 50% réalisée grâce à la réorganisation des abonnements entreprise en 2009.

- Le compte 6281 concerne la cotisation versée à l'association SPE qui gère la paye de notre secrétaire. A ce jour, la SPE n'a pas encore appelé la cotisation 2012.

- Le compte 6411 concerne le salaire brut annuel de notre secrétaire

- Le compte 6413 concerne la prime d'ancienneté de notre secrétaire, 1 309,52 €. Ce montant inclut un rappel de 820.65 € calculé sur la période du 1^{er} avril 2008 au 30 novembre 2011.

- Le compte 6455 concerne les charges patronales annuelles pour notre secrétaire

- Le compte 657 subventions versées par la ligue, concerne les aides versées aux sportifs de haut niveau

- Le compte 6581 concerne 20% des indemnités versées par les clubs (1)

- Le compte 6582 concerne les finales en trinquet du 3 mars (Toilettes sèches)

- Le compte 6583 concerne le Brevet fédéral (636,50 €) et le stage d'Arette (316 €)

- Le compte 6584 concerne 40% des indemnités versées par les clubs (1)

- Le compte 6585 concerne 50% des indemnités versées par les clubs (1)

(1) Pour information :

MUTATIONS : Le club qui reçoit verse à la ligue :

1/ les frais de dossier 30 € : la ligue conserve la totalité

2/ les indemnités (voir tarifs FFPB) :

la ligue reverse 50 % aux clubs quittés

la ligue reverse 20 % à la FFPB

la ligue conserve 30 %. Cette somme n'est pas affectée et peut être utilisée librement

Dans le compte Dans le compte 6584 reversement extensions

EXTENSIONS : Le club qui reçoit verse à la ligue :

1/ les frais de dossier 30 € : la ligue conserve la totalité

2/ les indemnités 10 ou 20 € (voir tarifs FFPB) :

la ligue reverse 40 % à la FFPB

la ligue conserve 60 %. Cette somme n'est pas affectée et peut être utilisée librement

Le compte 6815 Provisions pour charges concerne les frais de déplacement pour l'Intercambio à Pampelune, selon la convention signée entre le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques et la Navarre.

Le compte 741 Subvention FFPB concerne l'aide annuelle calculée en fonction du nombre de licenciés

Le compte 743 est en forte hausse en 2012. Concerne une première subvention qui est passée de 6000 € en 2011 à 10 000 € en 2012. Une deuxième subvention cblée Intercambio est accordée mais non encore versée (4 800€).

Le compte 7584 concerne la formation au Brevet Fédéral.

Le compte 7587 concerne les participations aux repas et la part ligue des recettes (entrées) du champ de France.

Le compte 7713 représente les dons de mécènes qui ont voulu rester anonymes (mais ils sont identifiés dans les pièces justificatives).

Le compte 778 concerne le versement du reliquat des excédents du Championnat du Monde 2010 à la ligue : 17 431,44 € ainsi que le versement du Comité Départemental : 20 000€

Au pied du compte de résultat, le bénévolat est évalué à 30 000 €

Les contributions des bénévoles reçues apparaissent en produit.

Les contributions utilisées apparaissent en charge.

L'objectif est d'évaluer le temps passé au service de la ligue par les bénévoles pendant les réunions du lundi ainsi que le coût des déplacements (non remboursés par la ligue).

1/ le temps passé au service de la ligue par les bénévoles pendant les réunions du lundi

Base d'évaluation : 2 fois le smic horaire brut (9 € environ en 2012) + cotisations patronales (25 % du brut environ) soit 22,50 €

5 bénévoles présents le lundi en moyenne

Les réunions du lundi durent en moyenne 2h (de 18 à 20 h)

Permanence pendant 52 semaines moins 7 semaines en été soit 45 semaines environ

Donc : 2h x 45 semaines x 5 bénévoles x 22,50 € = **10 125 €**

* Pour le Président : présence 8h par semaine en moyenne pendant 45 semaines :

8h x 45 semaines x 22,50 € = **8 100 €**

* Pour 5 bénévoles en moyenne, temps passé à travailler pour la ligue : 1h semaine

soit 1h x 45 x 22,50 € x 5 bénévoles = **5 062 €**

2/ Le coût des déplacements (non remboursés par la ligue)

Selon les fiches de frais non-remboursés : 404 + 85 + 173 + 196 + 5181 = **6039 €**

Total : 10 125 + 8 100 + 5 062 + 6 039 = 29 326 € arrondi à 30 000 €

Budget prévisionnel pour l'exercice 2012-2013:

Le trésorier détaille le budget prévisionnel.

Pour l'ensemble des charges, une augmentation de 2 % est appliquée pour tenir compte de l'inflation sauf cpte 6063, 6411 et suivants

- Compte 604 : prévision de la formation BF1 d'oct, nov et dec 2012, des interventions de M. Biraben (720 + 226 = 946 €) et de M. Cazenave (345.6 €) soit un total 1291.60 arrondi à 1300 €

- Compte 6063 : prévision du remplacement de l'ordinateur de notre secrétaire (500 €) qui date de 2004 de l'achat d'un téléphone : 100 € et divers achats 200€

- Compte 60631 : prévision des achats de chemises pour les juges -arbitres et les membres du comité directeur destinés à compléter les achats réalisés en 2010-2011

- Compte 6065 : prévision de l'achat de logiciels, 200 € pour le nouvel ordinateur

- Compte 6138 : prévision des locations de salles de réunion au Centre N Paillou, de la location du complexe

- Compte 62341 : prévision d'achat des bons d'achat de matériel pour les écoles de pelote – augmentation de 2000 € pour tenir compte du travail effectué par leCED

- Compte 6411 : prévision des salaires bruts + indemnités

Pour notre secrétaire : (Brut + prime) x nombre mois = (1360 + 40) x 12 = 16 800 € + 500 € d'indemnité annuelle soit un total de 17 300 €.

Pour le Conseiller en développement : Embauche en sept 2013. Jusqu'à la fin de l'exercice (31 oct. 2013) cela fait 2 mois de salaire pour l'exercice 2012-2013

Brut + charges patronales : 30 000 € / an

Brut / an = 30 000 x 4/5 = 24 000 €

Brut de sept à oct. 2013 = 24 000 x 2/12 = 4 000 €

Indemnités de déplacement : 4 000 € / an - 4 000 € x 2/12 = 666 € prévus de septembre à octobre 2013

- Compte 6455 prévision des cotisations patronales

Pour notre secrétaire : légère augmentation prévue

Pour le CED : 30 000 x 1/5 x 2/12 = 1 000 € prévus de septembre à octobre 2013

- Compte 6475 Médecine du travail

Pour notre secrétaire : 62

Pour le CED : calcul au prorata : 62 x 4 000 / 17 300 = 15

- Compte 657 prévision des subventions versées par la Ligue

* Reconduction des subventions versées au CER et aux athlètes de haut niveau

* Pour les écoles de pelote 14 000 € sont prévus dans le compte 62341 Bons d'achat

- Compte 6582 prévision des frais d'animation : 4 000 €

- Compte 6583 prévision Frais de stage de formation :

2000 € pour financer le stage d'Arette et les rassemblements de ligue et fédéraux

La ligue fera un effort dans la formation en consacrant 6000 € à la formation des bénévoles qui s'occupent des écoles de pelote et à la formation des juges arbitres.

Pour les produits :

- Compte 741 prévision des subventions FFPB

Stable pour la Grande semaine

Reversement des licences : 9 200 + 800 . pour tenir compte de la tendance à la hausse constatée en 2012

- Compte 743 Subventions département

Forte hausse en 2012 : on est passé de 6000 à 10 000 €

On prévoit une reconduction en 2013

- Compte 744 Subvention CNDS déjà notifiée 12 000 pour 2013 (12 000 €). Cette subvention sera affectée au financement du salaire du CED

Les prévisions de produits suivantes sont générées par le CED pendant 2 mois (septembre et octobre 2013) :

Mécénat : $3000 \times 2/12 = 500$ €

Echanges transfrontaliers : les prestations du CED seront couvertes par une subvention du CG : 360 €

Ressources générées par le CED : les prestations du CED seront facturées : $3500 \times 2/12 = 600$ €

- Compte 75 Autres produits : on fait l'hypothèse qu'ils seront stables donc reconduits, sauf pour les produits suivants :

- 7584 Participations aux stages : 1650 € concernera la formation au BF1 prévue en novembre et décembre 2012, soit 645 € et les autres formations pour 1000 €

- 7681 Intérêts des comptes financiers débiteurs

Livret A : $76\ 000 \times 0,0225 = 1710$

Livret : $64\ 000 \times 0,015 = 960$

Total 2670 €

NB : La base de calcul pour le livret (64 000) est une valeur moyenne qui tient compte des retraits prévus pour gérer la trésorerie.

- 77 Produits exceptionnels

En principe non prévisibles sauf pour les amendes qui restent habituellement stables, hélas.

Enfin le prélèvement sur fonds de réserve (13 459 €) permet d'équilibrer le budget. Il finance en quasi-totalité les aides aux écoles de pelote sous forme de bons d'achat (14 000 €)

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

Fixation des différents droits (affiliation, engagements, ...) : la fiche financière Ligue actualisée et telle que la propose le Comité Directeur préparatif à l'AG du jour est adoptée à l'unanimité.

Questions diverses : aucune intervention.

Les Interventions

M. Hourmat, Directeur D.D.C.S., excuse l'absence de Philippe Etcheverria car il souhaitait lui-même venir rencontrer le monde de la Pelote béarnaise. Il souligne l'intérêt qu'il a pour la Pelote et notamment depuis qu'il a pu assister aux derniers chp du Monde des 22ans de Tarbes veille de cette AG. Il remarque le dynamisme de la Ligue et félicite les dirigeants qui parviennent à maintenir les nombreuses activités dans le cadre de la mixité et surtout autour de la jeunesse. Il assure les dirigeants actuels et futurs quant à la disponibilité des services de l'état dans l'accompagnement et le conseil.

Mr Jean-Claude Junqua Lamarque, Pt du CDOS, relève la dynamique de la de la Ligue et remarque les le prévisionnel tient compte des éventuelles retombées financières de l'éventuel nouvel agent de développement. Ces ressources escomptées compenseraient éventuellement la baisse des subventions qui pourraient intervenir. La feuille de route budgétaire du Comité Olympique tombera ces prochains jours.

M. Jean-François Pascassio Comte Président F.F.P.B, précise les dates modifiées des cessions d'extensions / mutations. Donc le 1^{er} janvier et 1 juillet pour les extensions mutations par contre la cession d'octobre est supprimée. Pour revenir sur la décision de C. Lagourgue, il se demande pourquoi il arrête tellement il est présent et actif pour représenter la Ligue en toutes circonstances, il souligne aussi le travail de grande qualité qu'il a assumé tout au long du mandat.

M. Christian Lagourgue, Président Ligue du Béarn redit son plaisir d'avoir assumé ces missions dans l'intérêt de la Pelote et qu'il restera actif sous une autre forme.
Il clos l'AG ordinaire avant d'ouvrir l'AG électorale.

Fin de réunion à 12h.

Fait à Morlaàs, le 4 novembre 2012.

Le Président



C. Lagourgue

Le Secrétaire général



E. Ducap